

C.A.P.A PRODUCTIONS

FLORALES LEGUMIERES OU PEPINIERS

Action de Renforcement vers la certification
Diplôme national de niveau V

Le **C.A.P.A. Productions Florales Légumières ou Pépinières** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire pour réaliser l'ensemble des **opérations techniques** professionnelles nécessaires à la **production de légumes, de fleurs, de plantes vertes ou de végétaux de pépinières**.

Le projet

- **S'insérer rapidement** dans le secteur de l'**horticulture**
- Travailler dans une **pépinière** ou dans une **exploitation horticole**
- Poursuivre vos études dans des **formations professionnelles**.

Les Débouchés

Ouvrier qualifié dans des exploitations de production de légumes, fleurs, plantes vertes, ou végétaux de pépinières.

La Formation

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances, techniques professionnelles et pratiques.

Un accompagnement renforcé est organisé pour amener à l'acquisition du diplôme

Pratiques Professionnelles

UC 12 Activités professionnelles
(semis, bouturage, tailles, plantation...)

UCARE dont le thème peut varier
Selon les habilitations

UC 7 Gestes et Postures

Connaissances générales

UC 2 Mathématiques

UC 4 Français – Communication

UC 11 Sol – Biologie – Ecologie -
Reconnaissance de végétaux

Environnement

UC 51 Citoyenneté - Monde
contemporain - Actualité

UC 52 Monde de l'entreprise -
Législation du travail

Accompagnement du stagiaire

Analyse des pratiques, cours
renforcés en maths et français,
valorisation du parcours
professionnel, aide à la recherche
de stages en entreprise

Conditions d'accès :

*Vous êtes **demandeur d'emploi** ou **salarié**

Votre statut :

* Vous serez **Stagiaire de la formation continue**

- **Orienté** par la Mission locale (- de 26 ans) ou/et sur **prescription** du **Pôle emploi** pour les demandeurs d'emploi (+ de 26 ans)
- en Congé Individuel de Formation (**CIF**) ou en reconversion plan social pour les salariés

La formation :

*La **formation est prise en charge**

- par le Conseil Régional - ou par les Fonds de formation.

Organisation de la formation :

***1015h de formation au CFPPA** et **280h** de stages professionnels dans une exploitation agricole en relation avec votre projet

***Calendrier de formation** : Octobre à juin

Examens :

*Formation en **Unités Capitalisables (UC)**

*Evaluations en situations professionnelles